

**COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
du MARDI 16 DÉCEMBRE 2014**

Étaient présents, tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de Mesdames Emmanuelle LEVEUGLE (arrivée à la délibération n° 13) et Jennifer DELLA-RICCA, absente excusée ayant donné procuration.

Monsieur Charles DUMONT, absent.

Monsieur Arnaud FIGENWALD est nommé secrétaire de séance.

1) Compte rendu du Conseil Municipal du 23 septembre 2014.

Madame le Maire invite le conseil municipal à approuver le compte rendu du conseil municipal du 23 septembre 2014.

Adopté à l'unanimité

2) Compte-rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil Municipal le 8 avril 2014 en vertu de l'article L2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Madame Nadine LEFEBVRE invite le conseil à prendre note des décisions prises dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil Municipal.

3) FDE 62 – Adhésion au groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel et la fourniture des services associés

Monsieur Gaëtan VERDOUCQ expose au conseil que vu la directive européenne 2009/73/CE du Parlement Européen et du Conseil du 13 juillet 2009 concernant les règles communes pour le marché intérieur du gaz naturel, il est dans l'intérêt de la commune de BEUVRY d'adhérer à un groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel, de fournitures et des services associés pour ses besoins propres.

A ce sujet, la FDE 62 se propose d'assurer le rôle de coordonnateur de ce groupement pour le compte de ses adhérents.

Il invite le conseil à approuver l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel et accepter la participation financière de la commune de BEUVRY qui sera fixée et révisée conformément à l'article 6 de l'acte constitutif.

Monsieur BAROUX souhaite connaître le montant de l'adhésion. Monsieur VERDOUCQ annonce le prix de 80 000 € réparti sur l'ensemble des collectivités, en fonction du nombre de branchements à réaliser et de consommations. L'économie est estimée à 20 % du coût de l'énergie.

Adopté à l'unanimité

4) FDE 62 – Adhésion au groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel et la fourniture des services associés

Monsieur Gaëtan VERDOUCQ expose au conseil que depuis le 1er juillet 2004, le marché de l'électricité est ouvert à la concurrence pour tous les consommateurs professionnels. Cette ouverture s'est élargie aux particuliers depuis le 1er juillet 2007. Les personnes publiques font partie de cet ensemble de consommateurs pouvant bénéficier des offres de marché.

Il explique qu'il est dans l'intérêt de la Commune d'adhérer à un groupement de commandes pour l'achat d'électricité et la fourniture de services associés pour ses besoins propres.

La FDE 62 se propose d'assurer le rôle de coordonnateur de ce groupement pour le compte de ses adhérents.

Il invite le conseil à approuver l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'électricité et la fourniture de services associés, coordonné par la FDE 62 et accepter la participation financière de la commune qui sera fixée et révisée conformément à l'article 6 de l'acte constitutif.

Adopté à l'unanimité

5) Projet de restructuration du quartier du Quesnoy – Demande de subventions

Monsieur Voltaire BOUQUE présente au conseil municipal le projet de restructuration du quartier du Quesnoy et plus particulièrement l'aménagement d'un site à vocation associative et sportive pour un montant total de 1 650 000 € HT.

Il propose de solliciter les subventions auprès de différents partenaires.

Adopté à l'unanimité

6) Mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite – Ecole Léo Lagrange – Demande de fonds de concours

Monsieur Voltaire BOUQUE informe le conseil des travaux prévus autour de l'école Léo Lagrange. Ces derniers consistent en la réalisation d'aménagements favorisant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

La ville pourrait bénéficier d'un fonds de concours d'ARTOIS COMM.

Il invite le conseil à adopter le programme et à autoriser le maire à solliciter ce fonds de concours auprès d'ARTOIS COMM.

Monsieur BAROUX demande pourquoi ne pas avoir globalisé avec les travaux de l'école et souhaite savoir pourquoi il n'y a pas eu de réunion de commission accessibilité ?

Madame le Maire indique que les travaux réalisés correspondent à une première phase d'un programme global.

Madame Charline DENIS informe que cette commission est prévue le 27 janvier 2015 et précise qu'elle existe depuis 2010.

Adopté à l'unanimité

7) Mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite – Salle des Sports Laloyer – Demande de fonds de concours

Monsieur BOUQUE expose au conseil les travaux d'accessibilité prévus autour de la Salle Laloyer et informe le conseil que la ville pourrait bénéficier d'un fonds de concours d'ARTOIS COMM.

Il invite le conseil à adopter ce programme et à autoriser Madame le Maire à solliciter un fonds de concours auprès d'ARTOIS COMM.

Adopté à l'unanimité

8) Défense incendie – Pose d'une citerne – Demande de subvention - DETR

Monsieur Voltaire BOUQUE informe le conseil d'un projet de pose d'une citerne à l'angle des rues de la Chapelle Quinty et de la Barrière 39 dont le montant total est estimé à 86 300 € H.T.

Il précise que la commune va solliciter une subvention auprès de la DETR.

Adoptée à l'unanimité

9) Opérations d'aménagement RD 72 – Demande de subventions

Monsieur VERDOUCQ expose au conseil deux opérations d'aménagement le long de la RD 72

- aménagement d'un piétonnier du Hameau du Quesnoy au Hameau de Gorre
- travaux de sécurisation de la RD 72 au niveau de la place Roger Salengro.

Il invite le conseil à autoriser Madame la Maire à solliciter des subventions auprès de différents partenaires.

Adoptée à l'unanimité

10) Fonds de participation des habitants

Madame Charline DENIS invite le conseil à accorder une subvention de 6 900 € au club Léo Lagrange dans le cadre du renouvellement du FPH pour 2015.

Monsieur Mickaël DUHAUT demande s'il est possible de connaître la liste du matériel mis en commun.

Madame WACH précise que les associations ont reçu la liste.

Adopté à l'unanimité

11) Association les Albrans – Demande de subvention exceptionnelle

Madame WACH informe le conseil de la demande de subvention exceptionnelle déposée par l'association les Albrans de BEUVRY suite à la plantation de vergers en partenariat avec les jardiniers de France à la Prévôté.

Elle invite le conseil à octroyer une subvention de 200 € correspondant au coût de l'opération.

Adoptée à l'unanimité

12) Association Body Art – Demande de subvention

Madame WACH informe le conseil de la demande de subvention présentée par l'association BODY ART pour une compétition qui se tiendra en Floride aux Etats-Unis.

Elle invite le conseil à octroyer une subvention de 500 € afin de financer ce voyage.

Adopté à l'unanimité

13) Club VTT de BEUVRY – Demande de subvention

Madame WACH informe le conseil de la demande de subvention présentée par le Club VTT pour l'organisation d'une course VTT le 11 janvier 2015.

Elle invite le conseil à octroyer une subvention de 1 000 €.

Monsieur DUHAUT remarque que les dépenses se montent à 787 € et que la subvention est de 1 000 €. Madame LEFEBVRE précise que c'est le bilan de l'an dernier.

Adopté à l'unanimité

(Monsieur VERDOUCQ ne prend pas part au vote)

14) Collège Albert Debeyre – Demande de subvention pour l'organisation d'un voyage scolaire en Espagne

Monsieur Bernard MOULIN expose au conseil que 2 professeurs du collège Debeyre sollicitent une subvention pour l'organisation d'un voyage en Espagne.

Il invite le conseil à accorder une subvention de 50 € par enfant de BEUVRY.

Adopté à l'unanimité

15) Enfouissement des réseaux Chemin du Halage – Convention avec Orange

Monsieur VERDOUCQ présente au conseil le projet d'enfouissement des réseaux de télécommunications Chemin du Halage (entre le Pont Thomas et la rue de la Passerelle).

Il demande au conseil d'autoriser Madame le Maire à signer la convention avec ORANGE.

Adopté à l'unanimité

16) Cadeaux offerts par la commune aux agents – Principe d'octroi

Madame le Maire rappelle que par délibération, en date du 30 mars 2010, le conseil a décidé d'adopter le principe d'octroi de cadeaux aux agents de la ville.

Elle demande au conseil d'adopter ce principe d'octroi.

Adopté à l'unanimité

17) Création d'un CHSCT commun Ville et CCAS

Monsieur FIGENWALD informe qu'il est obligatoire de créer un CHSCT puisque la commune comporte plus de 50 agents.

Seront désignés :

- 4 représentants titulaires désignés par l'autorité territoriale parmi les membres des organes délibérants ou parmi les agents de la ville et du CCAS
- 4 représentants titulaires désignés par les organisations syndicales, en fonction du résultat des élections professionnelles parmi les électeurs au Comité Technique.

Adopté à l'unanimité

18) Modification du tableau des effectifs

Monsieur FIGENWALD invite le conseil à approuver le tableau des emplois permanents et non permanents.

Monsieur Philippe BAROUX souhaite savoir si les personnes recrutées pour la mise sous pli à l'occasion des élections cantonales seront uniquement des beuvrygeois ou des extérieurs à la commune.

Madame le Maire précise qu'en priorité ce seront des beuvrygeois ou des employés communaux qui souhaitent un complément d'heures qui seront recrutés

Adopté à l'unanimité

19) Modalités tarifaires du centre de petites vacances – Février et Pâques 2015

Madame Charline DENIS invite le conseil à arrêter le programme et le fonctionnement des centres de petites vacances de février et Pâques 2015. Elle détaille les dates et tarifs de ces centres.

Madame LELEU souhaite savoir pourquoi les enfants de 4 ans ne sont pas acceptés. Madame le Maire répond que la loi interdit de recevoir des enfants de cet âge dans des salles de sports ou salles des fêtes. Il y a une réglementation bien précise.

Adopté à l'unanimité

20) Centre de Loisirs Eté 2015 - Fonctionnement

Madame Charline DENIS invite le conseil à arrêter le programme et le fonctionnement du Centre de Loisirs pour l'été 2015. Elle détaille les dates et tarifs de ce centre de loisirs

Adopté à l'unanimité

21) Centre de Loisirs - Personnel

Madame Charline DENIS informe le conseil sur le recrutement du personnel pour le Centre de Loisirs pour l'été 2015.

Adopté à l'unanimité

22) Médiathèque Mots Passant – Convention de bénévolat

Madame Monique GIBON informe le conseil que Monsieur Patrick NOUVION se propose de continuer à dispenser bénévolement des cours d'informatique à la Médiathèque en cas d'inscription. Seuls les frais de déplacement seront pris en charge par la commune.

Adopté à l'unanimité

23) Acquisition de terrains rue Louis Pasteur

Madame LEVEUGLE expose au conseil que la SCI les Lupins, représentée par Monsieur & Madame ROGER Sylvain, a avisé la commune de la vente de terrains situés rue Louis Pasteur à BEUVRY.

Cette acquisition permettra de disposer d'une réserve foncière dans le centre ville. Le prix est fixé à 60 000 €, frais de géomètre et de notaire à la charge de la commune.

Monsieur DUHAUT souhaite savoir s'il y a déjà un projet. Madame le Maire répond par la négative et précise qu'il s'agit d'une réserve foncière.

Adopté à l'unanimité

24) Construction de 48 logements locatifs rue Delbecque – Régularisation foncière emprise talus

Madame Emmanuelle LEVEUGLE informe le conseil que la SA Maisons & Cités propose d'acquérir les parcelles cadastrées section BE n° 903 et 906 avant division pour une superficie de 738 M².

Cette cession permettra de résoudre l'entretien du talus jouxtant les jardins des constructions.

Adopté à l'unanimité

25) Vente d'une parcelle de terrain cadastrée section BE n° 113

Madame Emmanuelle LEVEUGLE propose au conseil de vendre une parcelle de terrain cadastrée section BE n° 113 et d'une superficie de 20 M², à Monsieur & Madame THELLIER, domiciliés 33 rue Saint-Exupéry à BEUVRY.

Adopté à l'unanimité

26) Objectif triennal 2014-2016 de construction de logements locatifs sociaux

Madame Emmanuelle LEVEUGLE expose au conseil les objectifs de solidarité en matière d'habitat fixés par la loi solidarité et renouvellement urbain (loi SRU) et notamment l'engagement des communes d'au moins 3 500 habitants à présenter un plan de rattrapage pour atteindre l'objectif de 20 % de logements locatifs sociaux fixé par l'Etat.

Elle invite le conseil à approuver le programme triennal de construction de logements sociaux entre 2014 et 2016.

Elle précise que cet objectif est déjà atteint puisque les 87 logements de la rue Jules Guesde n'ont pas été repris dans le comptage.

Monsieur Philippe BAROUX demande si la municipalité ne va pas décevoir en n'allant pas au delà des 20 % alors que récemment dans Beuvry Actualité il était annoncé que 70 % de personnes pouvaient prétendre à un logement locatif social.

Madame le Maire répond que les 70 % correspondent à l'ensemble du territoire

d'ARTOIS COMM.

Elle précise également que ce type de logement permet de lutter contre les marchands de sommeil.

Adopté à la majorité

(3 abstentions : Philippe BAROUX, Nicole LELEU et Christine BRASSE)

27) Charte d'entretien des espaces publics – Convention avec le Conseil Régional

Madame Emmanuelle LEVEUGLE expose au conseil le partenariat liant l'Agence de l'Eau Artois-Picardie au Conseil Régional du Nord Pas-de-Calais sur la Charte d'Entretien des Espaces Publics pour la préservation de la ressources en eau et de milieux aquatiques.

5 niveaux sont définis. La commune s'engagerait sur un niveau 4.

Elle demande au conseil d'autoriser la Charte d'Entretien des Espaces Publics pour la préservation de la Ressource en eau et des milieux aquatiques.

Adopté à l'unanimité